

Cultivons la Solidarité



BRETAGNE

Action de simplification : Et maintenant ? Pascal Pommereul-SP 35

Depuis plusieurs mois, le monde agricole est en ébullition. Sur tous les médias, nous avons vu défiler les différents responsables d'organisations professionnelles qui ont défendu les revendications de la base. Les politiques ont fait des promesses. Et maintenant ?

Dans ce contexte, Solidarité Paysans National a écrit un document intitulé : « Besoin de simplification pour les agriculteurs et agricultrices en difficultés ». Le document rassemble 50 propositions issues d'années d'expériences de l'accompagnement réalisé par nos équipes de salariés et bénévoles.

Au travers des situations, suivies par ces équipes, apparaissent de nombreuses incohérences. En effet, comment comprendre que parfois des personnes n'aient pas droit aux diverses aides du fait justement de leurs difficultés financières ? Par exemple : les personnes en redressement judiciaire n'ont pas accès aux aides conjoncturelles pendant la période d'observation. Second exemple : l'absence de comptabilité faute de trésorerie entraîne des problèmes en cascade auprès des banques, de la MSA, des impôts, comme les taxations d'office. Notre réseau préconise notamment d'encourager le recours au RSA et de simplifier l'accès aux droits sociaux. Il faut aussi permettre l'accès à la formation professionnelle pour réorienter les personnes dont les exploitations ne sont pas redressables.

Au-delà de notre rôle d'accompagnant, parfois dans l'urgence, nous avons aussi un rôle de prévention en allant rencontrer les politiques pour les informer et proposer des modifications des lois pour éviter l'exclusion des plus fragiles. C'est dans ce cadre que de nombreux bénévoles ont rencontré les députés, les préfets et sous-préfets des quatre départements bretons. L'État a mis en place des cellules d'écoute dans les sous-préfectures. Lors des rencontres, nous avons partagé que la simplification administrative, si elle est une bonne chose, ne doit pas être confondue avec une dématérialisation, source de complexité et d'exclusion.

Solidarité Paysans a toujours défendu les intérêts des agriculteurs en difficultés. Alors que 100 000 exploitations ont disparu en dix ans, notre association n'a qu'un seul but : aider les paysans à vivre dignement de leur travail, les soutenir dans le choix de rester paysan et leur permettre de retrouver foi en l'avenir.

Mai 2024

N° 82

Dans ce numéro :

Edito : P 1

Action de simplification
Pascal Pommereul

Pages centrales

Assemblée générale P 2
Élisabeth Chambry

Actions collectives suite P 3

Pièce de théâtre AG
Gilles Auffret

Dernière page P 4

Témoignage 22
Annie Le Mercier

Formation revue de
conjoncture
Marie-France Milot
Michel Le Boulch

Solidarité Paysans de Bretagne

17 Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 23 30 46 91

Collège Côtes d'Armor

Centre Héméra
8 rue des Champs de Pies
22000 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 78 07 21

Bureau de Rostrenen

32 rue Marcel Sanguy
22110 Rostrenen
Téléphone: 02 96 78 07 21

Collège Morbihan

Cité de l'agriculture
12 av Borgnis Desbordes—BP398
56009 Vannes
Téléphone : 02 97 67 51 33

Collège Ille et Vilaine

17, Rue de Brest
35000 Rennes
Téléphone : 02 99 50 70 65

Collège du Finistère

Hôtel d'Entreprises
325 rue Pierre et Marie Curie
29510 Brier
Téléphone: 02 29 20 08 09

Directeur de Publication :

Paul RENAULT
ISSN: 1632-6660
<http://www.solidaritepaysans.org>

Imprimerie : DÉCOGRAPH
La Métairie du Plessis
22440 TRÉMUSON

Plus de 90 participants pour cette édition 2024 ! rejoints par nos invités l'après-midi très présents cette année. Notre journée a commencé par la présentation des rapports d'activité et financier de l'année 2023 et s'est poursuivie par la représentation d'une pièce théâtre.

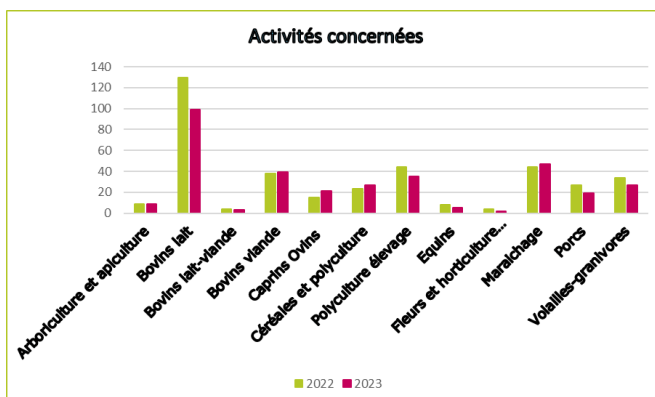
Présentation de l'activité 2023

Nouveaux Appels	Côtes d'Armor	Ille et Vilaine	Morbihan	Finistère	Région
2021	48	63	28	29	168
2022	52	57	22	22	153
2023	50	35	31	34	150
Nbre de suivis total	Côtes d'Armor	Ille et Vilaine	Morbihan	Finistère	Région
2021	119	104	73	84	380
2022	119	116	55	92	382
2023	116	85	53	91	345

2023, le travail reste dense avec un niveau constant de nouveaux appels, et toutefois une diminution globale des accompagnements qui permet de retrouver une activité dans la moyenne.

Quant à la nature des situations, les tendances observées en 2022 se confirment : baisse significative des exploitations laitières de -6% après la baisse de -11% l'année précédente . La conjoncture semble directement liée à cette évolution puisque par ailleurs deux secteurs sont en augmentation : le maraîchage et globalement les productions en agriculture biologique.

Ainsi on observe depuis 3 ans une augmentation des accompagnements en agriculture biologique : 89 fermes en 2021, puis 126 en 2022 et 138 en 2023 !



Le second aspect qui se confirme, et on ne peut que s'en inquiéter, est la durée d'installation au moment de l'appel à Solidarité Paysans : c'est près de 50% de personnes installées depuis moins de 10 ans qui font appel à l'association !

Enfin, on observe aussi l'importance de l'évolution des problèmes de santé qui sont une des causes majeures de l'appel à Solidarité Paysans. Bien sûr on pourra s'interroger si c'est une cause des difficultés ou bien la conséquence de la complexité croissante des situations, observée par les accompagnants.

Les actions collectives

1) La formation

Cinq thèmes de formation ont été abordés : l'écoute et la communication, les techniques d'animation, la comptabilité des comptes courants d'associés, mieux comprendre les situations d'addiction, les procédures de recouvrement de la dette.

2) Les actions de prévention

A chaque fois que possible l'association a répondu aux sollicitations à deux niveaux : réalisation d'interventions pour des organismes partenaires et des établissements d'enseignement : CIVAM (35), CIAP(22-35-29), CFTA de Montfort (35), Lycée du Nivot (29), FRAB, Groupements agriculteurs bio. Articles dans les journaux : Télégramme, Ouest France, Paysan Breton.

Les bénévoles participent aussi depuis 2022 aux nouveaux comités installation organisés par le Conseil Régional.

3) Les partenariats les plus actifs

Le travail engagé avec l'ADAGE 35 et le CIVAMAD 56, sur le thème des accompagnements concertés s'est poursuivi.

Les partenariats habituels ont aussi été très actifs avec la MSA (2 caisses bretonnes), le secours populaire, le réseau des groupements d'agriculteurs bio, ...

4) Le projet d'amélioration des conditions de logement

Le soutien de la fondation Abbé Pierre a permis à Solidarité Paysans de développer l'accompagnement sur cette thématique, cela concerne 87 familles. Le partenariat de la Fondation Abbé Pierre a permis de répondre aux urgences grâce à une aide spécifique octroyée par la Fondation et gérée directement par Solidarité Paysans. Ce projet a aussi été soutenu par le Fonds de dotation Kernaë.

5) Les actions de plaidoyer

L'année 2023 a été marquée par une mobilisation forte contre la réforme des tribunaux. A ce titre les bénévoles ont sollicité les élus (députés, sénateurs) de leur secteur. Ainsi ce sont 17 élus qui ont été rencontrés sur le territoire Breton.

6) Les moyens mis à disposition pour l'ensemble de l'activité :

L'engagement des bénévoles concerne le travail en binôme (Salarié /bénévole), l'animation et la gestion de l'association. Il représente 10 814 heures, ainsi le temps donné par les bénévoles équivaut à 6 emplois temps plein et est en augmentation par rapport à 2022. En 2023, 11 salariés ont été présents soit 9,6 ETP.



Pièce de théâtre : Mon père avait 3 vaches—AG

Gilles Auffret — SP 56

Ce n'est pas un titre, ça ! Et puis ça ne s'est jamais vu trois vaches !... Dix ou quinze d'accord... ou bien alors deux : une "boutique", comme on disait chez moi, 2 hectares, de la subsistance. Mais dans ce cas-là, ça ne serait pas plutôt : "MA MÈRE avait deux vaches ?".

Non non ! stop ! on arrête de réfléchir : c'est pas ça, c'est une image, un conte. Et c'était notre programme pour l'après-midi de l'Assemblée Générale à Carhaix le 11 avril. Notre séance...culturelle.

Yves-Marie Texier, enfant d'agriculteur, ne sera jamais affilié à la MSA, il ne sera pas exploitant agricole mais comédien professionnel. Ainsi, magie de la scène, ça n'est pas Un mais CINQ paysans différents qu'il fera apparaître sous nos yeux, 5 paysans qui viendront se raconter devant nous dans leur touchante vérité. Cinq paysans qu'il aurait pu être. Le trait est parfois grossi pour mieux voir les contours, mais il ne donne jamais dans la caricature. Et c'est drôle, on rit, c'est toujours bien vu, de l'auto-dérision agricole : c'est si rare !

Et on les aura reconnus, ces 5 "avatars" choisis parmi tant d'autres possibles. Mais quoi, diront certains, ils sont si différents entre eux : comment est-ce possible ? Pourtant ça l'est. Et même si c'est du théâtre, nous le savons, nous à Solidarité Paysans, que la même personne peut au cours d'une vie professionnelle évoluer indifféremment en "agri manager", agriculteur bio, ou simple adhérent de coop qui suit tout bien ce qu'on lui dit de faire. Chacun mène sa "barque" selon les circonstances et les vicissitudes du métier : il faut "s'adapter", suivre le mouvement. A Solidarité Paysans, nous savons combien ce métier, certes

de passion, véhicule aussi une idée de liberté bien illusoire qui peut entraîner les individus dans des voies éloignées du projet du départ. Des chemins pavés d'amertume, parfois.

En conclusion, Yves-Marie imagine réunir ses 5 personnages sous le grand chêne de la ferme, pour boire un coup et se parler, faire connaissance, se « retrouver » d'une certaine façon.

Car le non-jugement c'est aussi la grande qualité de cette pièce. Merci encore à lui d'avoir su exprimer ces valeurs. C'était le propos que l'on pouvait entendre à la conclusion de cette belle assemblée générale.



Témoignage de Benoît recueilli par Annie Le Mercier—SP 22



Je m'en sors... Mais en quittant l'agriculture. Ce qui m'est arrivé pose des questions sur le monde de l'alimentation et de l'agriculture.

Je me suis installé en 2017. J'avais une entreprise en pleine croissance : élevage de volailles en bio (poulets, pintades, dindes), abattoir à la ferme aux normes CEE, de la transformation (verrines de rillettes) ; je vendais ma production localement à plusieurs AMAP, et je fournissais de nombreux magasins. Mes investissements étaient justifiés et raisonnables ; la banque m'avait fait confiance sans problème. J'aimais beaucoup ce que je faisais. L'avenir de la consommation allait aussi dans ce sens-là...

Mais surviennent coup sur coup : la période COVID, la grippe aviaire et la guerre en Ukraine. La baisse des ventes a été incroyable, surtout dans les magasins. Les clients qui sont restés, ce sont les adhérents des AMAP. Il a fallu réagir. La première disposition a été le licenciement du salarié. Ensuite l'AMAP « *La Binée Paysanne* » m'a proposé de communiquer par une vidéo ; s'en sont suivis des articles dans les journaux, et même un reportage sur France 3 Bretagne. Et ça m'a donné une bouffée d'oxygène. Mais à long terme, ce n'était pas suffisant, il fallait prendre une décision.

En recherche de conseils vers une liquidation judiciaire, le greffier du tribunal m'a dit de prendre un avocat, mais il m'a aussi donné les coordonnées de Solidarité Paysans et j'ai téléphoné. Les conseils de Morgane (juriste), et Yves (bénévole), m'ont été d'un grand soutien. Solidarité Paysans est intervenue pour les arriérés de paiement avec la MSA, et pour un rendez-vous au siège de la banque. On a essayé d'étudier les possibilités d'un règlement amiable judiciaire, mais je n'avais pas envie de traîner ça, ni de risquer de m'enfoncer encore plus et que mon moral s'aggrave. J'ai opté pour la liquidation judiciaire. Ils m'ont accompagné à l'audience au tribunal... Le conciliateur a donné une date ultime au 31 décembre 2023 pour vendre le cheptel. C'était très stressant, mais avec des soutiens de réseau, j'ai réussi à tout vendre, ou donner (quelques oies à des personnes de confiance).

A 53 ans, je tournais la page ; après 3 semaines de pause, j'ai trouvé du travail, car avant mon installation j'étais plombier-chauffagiste. L'entreprise qui m'a embauché m'a fait faire la formation de frigoriste ; je viens d'obtenir le diplôme et je suis dépanneur. En quelques mois ma situation a basculé : l'avenir qui était sombre s'est éclairci ; je peux à nouveau gagner ma vie, faire des projets. J'ai la chance de m'en sortir. C'est fou ! Mais ce qui m'est arrivé n'est pas normal ! Il y a beaucoup de questions à se poser sur le comportement des consommateurs, et aussi sur le fonctionnement du monde agricole. »

Formation revue de conjoncture

Marie-France Milot et Michel Le Boulch—SP 22

Cette formation est proposée tous les ans, elle permet aux bénévoles et aux salariés de faire le point sur le contexte national et international des productions agricoles. Une trentaine de participants ont suivi les interventions de Georges Douguet et Julien Pruneau ingénieurs études à CER France.

Dans un contexte d'inflation, l'année 2022 - 2023 s'est caractérisée par une augmentation significative des prix de vente qui ont suivi en partie l'augmentation des charges. Cependant en agriculture biologique, c'est la baisse de la consommation, qui a entraîné une chute des prix importants.

Les grandes cultures : en 2022 elles ont vu les prix de vente exploser (400€ la tonne de blé). Aujourd'hui les prix chutent (190€ la tonne de blé) à ce prix, la rentabilité est faible compte-tenu de la forte augmentation des charges.

Cheptel bovin lait et cheptel viande : la production de viande baisse (moins 2 % par an), et la consommation prend la même courbe. La rentabilité de la production de viande est très faible alors que les capitaux engagés sont très importants. La production de lait en France baisse ainsi que la consommation (moins 3,5% en 2023 par rapport à 2022). Le nombre de producteurs diminue. Le prix des 1000l remonte depuis 2021, il était de 435€ en 2023 et devrait se maintenir en 2024, par contre le prix de revient (main d'œuvre comprise) a lui aussi augmenté et atteindrait les 450€ par 1000l en 2024.

Les productions hors-sols : la production porcine conventionnelle se porte bien, le revenu moyen est de 800€ par truie. Malgré tout la production baisse : 2% en 2022 et 5% en 2023. La production avicole a repris depuis la grippe aviaire, cependant elle ne couvre que 50 % de la consommation. Le revenu agricole moyen est d'environ 40000€ par UTH.

En œuf la consommation augmente et les prix de vente ont beaucoup augmenté, les marges des éleveurs sont très bonnes.

La production biologique : elle pâtit de l'inflation, la consommation de produits bio a chuté alors que la production augmentait. Cela a entraîné des chutes de prix et des déclassements dans pratiquement toutes les productions. La situation des producteurs est critique et certains reviennent au conventionnel.

La situation de la production agricole est préoccupante et notamment les baisses de production que ce soit en viande, en lait, en porc qui entraînent avec elles des restructurations de l'outil industriel (abattoirs, usines d'aliments etc...).